

Déclaration de Monsieur Raymond BARRE  
Vice-Président de la Commission des Communautés Européennes  
devant "Le Cercle de l'Opinion"  
Paris, le vendredi 16 octobre 1970  
à l'occasion du déjeuner-débat sur "L'Europe Monétaire"

---

Dans les prochaines semaines, les Institutions de la Communauté auront à réaliser le mandat qui leur a été donné par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement en décembre dernier à La Haye : adopter un plan par étapes en vue de la réalisation d'une Union économique et monétaire.

Le Conseil et la Commission des Communautés Européennes viennent d'être saisis du Rapport du Comité d'Experts présidé par M. WERNER. Ce rapport constituera, à n'en pas douter, une importante contribution aux travaux qui vont maintenant s'engager. Je n'en parlerai pas aujourd'hui parce que la Commission n'en a pas encore délibéré, et parce qu'elle réserve au Conseil, selon l'usage, la primeur de ses observations.

Je voudrais me limiter sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui à quelques réflexions de caractère général.

\*

\*

\*

....

Personne ne peut contester la nécessité de l'entreprise. La réalisation progressive d'une Union économique et monétaire est une étape logique du développement de la Communauté.

Certes les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont conçu pour elle, à La Haye, une grande ambition, mais leur choix s'explique par des raisons de fond propres à la Communauté aussi bien qu'internationales.

Il s'agit d'abord de créer une Communauté de croissance et de stabilité, de manière à éviter les secousses monétaires qui peuvent compromettre l'union douanière et la politique agricole commune.

Il s'agit ensuite de construire, en vue de l'élargissement, un cadre permettant d'accueillir les économies et les monnaies des Etats candidats, et du plus important d'entre eux : la Grande-Bretagne - sans que l'ensemble communautaire ne craque ni ne s'effrite.

Il s'agit enfin d'assurer à la Communauté la place qui lui revient dans un système monétaire international à la recherche de son équilibre.

Il est capital que cette perspective ait été cuverte par les Chefs d'Etat et de Gouvernement eux-mêmes, car c'est au niveau politique le plus élevé qu'une telle perspective doit l'être.

Il est non moins important que l'objectif à atteindre corresponde aux intérêts essentiels des pays de la Communauté.

\*

\*

\*

On peut dans ces conditions s'étonner qu'un grand scepticisme se fasse jour tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté sur les chances de réalisation de cette grande entreprise.

....

Il peut s'expliquer tantôt par les craintes qu'inspire à certains son succès, tantôt par la considération des difficultés réelles qu'elle comporte, tantôt par le caractère irréaliste de certaines démarches préconisées. Ce scepticisme devrait cependant demeurer vain si l'on sait, dans la conception aussi bien que dans la réalisation de l'Union économique et monétaire, se garder de certaines illusions.

Reconnaissons tout d'abord que nous ne pouvons pas décrire dans le détail ce que pourra être, ou devra être, une Union économique et monétaire européenne dans un avenir relativement lointain. La futurologie a des vertus à condition qu'on en connaisse les limites. Nous pouvons tout au plus formuler quelques principes généraux et exprimer quelques orientations. Mon sentiment personnel est que l'Union économique et monétaire à laquelle nous parviendrons sera une construction originale, bien différente des modèles que l'on peut dessiner à partir de certaines théories ou par analogie avec certaines expériences historiques. Il nous faudra sans cesse concilier les nouveautés qu'implique l'entreprise et les réalités façonnées par une longue histoire.

Il faut ensuite nous convaincre que la réalisation d'une Union économique et monétaire ne dépend pas seulement de la coordination, puis de la communautarisation des politiques économiques sous tous leurs aspects, mais aussi d'une réduction des disparités structurelles entre pays membres et du respect par toutes les catégories économiques et sociales de certaines disciplines, ce qui implique des modifications de comportement. On ne saurait enfin ignorer l'importance des implications politiques et institutionnelles que comportera le processus engagé.

Les progrès vers l'objectif de l'Union économique et monétaire ne sauraient être obtenus par contrainte ou par injonction, mais par une action conjointe et continue des Gouvernements et des Institutions communautaires, soutenue par l'opinion publique de nos six pays.

Enfin les chances à long terme de l'entreprise dépendent des conditions dans lesquelles s'effectuera l'élargissement de la Communauté. Ces chances seront d'autant plus grandes que la nature de la Communauté ne s'en trouverait point modifiée.

Ces diverses considérations me conduisent à penser que s'il sera bon de disposer à la fin de l'année d'un plan par étapes traçant les grandes lignes de la marche vers l'Union économique et monétaire, la crédibilité de l'opération, à l'intérieur de la Communauté comme à l'extérieur, dépendra des décisions concrètes qui seront prises dans les prochains mois. Elles devront témoigner de la volonté de nos Gouvernements de constituer progressivement un ensemble multinational, efficacement organisé sur le plan économique, monétaire et financier, et nettement individualisé à l'égard de l'extérieur. Il est possible de parvenir à un tel résultat dans le courant de la présente décennie, pour autant que l'on soit attentif aux conditions économiques, politiques et psychologiques, qui prévalent dans la Communauté.

Je conçois que se manifeste dans certains milieux l'impatience de progrès plus rapides. Mais ce qui compte dans une affaire d'aussi longue haleine, ce sont des progrès constants qui tissent un réseau de plus en plus dense de solidarités.

Douze ans de vie communautaire en sont la preuve.  
C'est ainsi que pourra un jour s'accomplir "le rêve des sages".

---